

COMPOSITION DE FRANÇAIS

Durée : 3 heures

L'usage d'abaques, de tables, de calculatrice et de tout instrument électronique susceptible de permettre au candidat d'accéder à des données et de les traiter par les moyens autres que ceux fournis dans le sujet est interdit.

Chaque candidat est responsable de la vérification de son sujet d'épreuve : pagination et impression de chaque page. Ce contrôle doit être fait en début d'épreuve. En cas de doute, le candidat doit alerter au plus tôt le surveillant qui vérifiera et, éventuellement, remplacera le sujet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1 à 3.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à comprendre puis à produire une argumentation, sa connaissance du programme, la qualité de la formulation écrite et la correction de la langue (orthographe et grammaire).

Elle comporte trois parties :

- 1) Résumé en 150 mots (marge de 10 % en plus ou en moins tolérée) d'un texte qui compte entre 700 et 800 mots (pages 2 et 3), en lien avec le programme des œuvres étudiées (noté sur 8 points);
- 2) Une question de vocabulaire portant sur un mot ou une expression tirée du texte, à définir dans son contexte (notée sur 2 points);
- 3) Un essai d'une page et demie environ, qui répond à une question posée à partir de ce mot ou de cette expression sur le thème au programme; l'essai devra s'appuyer notamment sur les trois œuvres au programme (noté sur 10 points).

*Inform*er comporte des démarches diverses. Mais toutes relèvent de la transmission d'une connaissance de l'un, qui la possède, à celui qui ne l'a pas. Et toutes participent aussi de la persuasion, puisque faire passer l'information comporte généralement la volonté d'amener l'autre à y adhérer et même à y conformer son action. Cela est vrai de
5 l'informateur de la police comme de l'espion ; du juge qui ouvre une information, comme de l'homme d'État qui s'informe ou informe le public.

Cependant, l'information est devenue aujourd'hui une démarche à prétention scientifique qui ne relève plus de la parole, mais de la transmission par des combinaisons de signaux ou d'objets de connaissance. Ce processus oblige à « traiter » l'information,
10 c'est-à- dire à lui faire subir un certain nombre de transformations pour lui faire prendre la forme mathématique, grâce au calculateur électronique qu'est l'ordinateur doté de mémoire et capable de donner, à l'instant, l'information recherchée. Certes, il ne s'agit plus, en cette situation, de la parole comme réalité spécifiquement humaine. Mais il faut pourtant rappeler que l'ordinateur ne peut répondre à la demande d'information que
15 conformément au programme que l'homme y a introduit. Et cette condition lui ouvre les mêmes possibilités de piéger que celles de la parole proférée, puisque, en ce cas, la machine ne fait rien d'autre qu'indiquer une intention humaine, comme le fait la parole.

Cependant, la première information que l'homme primitif a communiquée à son semblable, ne le fut sans doute pas par une parole piégée. Car l'intention était alors
20 de parer au danger et de conjurer la menace, quelle qu'en soit l'origine : l'autre, la nature, les esprits ou les divinités. Mais, déjà, ce fut intention de persuader, de faire croire — démarche de bonne foi, mais non encore de raison. La perversion est venue plus tard, avec le développement des pouvoirs de la parole, avec la diversité de ses significations et de ses nuances ; avec, aussi, la libération progressive de l'homme à l'égard des forces de la
25 nature ; avec la vie en société qui stimule la parole et multiplie ses pièges.

C'est pourquoi, maintenant, *persuader, faire croire ou convaincre* par la parole, répond à des intentions qui peuvent être pures, bonnes, douteuses, trompeuses ou fallacieuses, selon les besoins de la cause. Les ombres suspectes qui feraient douter de la sincérité du parleur et de l'authenticité de sa parole sont, autant que possible, écartées. Fût-ce au
30 prix d'attitudes modestes, simples, et même humiliées, mais non sans artifice du langage, l'objectif étant, en premier lieu, de gagner la confiance de l'autre en le persuadant de la vérité du discours.

Historiquement, et partout, c'est par la parole que s'est manifestée la sagesse humaine. Et c'est aussi par la parole que celle-ci revêt le plus aisément les fausses apparences. Ainsi,
35 au lieu de vouloir ou de pouvoir modifier l'ordre des choses réelles, l'homme puissant a appris l'art de le faire apparaître autrement par la parole, la persuasion et la conviction.

Les raisons de faire croire et de convaincre, à tort ou à raison, le parleur les a d'abord découvertes dans la nécessité, la crainte ou la peur éprouvées par l'autre, en situation

difficile ou dangereuse. Primitivement, c'est dans la nécessité de se nourrir, de s'abriter,
40 de se reposer, et dans la crainte ou la peur de ne pouvoir y satisfaire, que l'homme sut
exploiter son semblable par la parole habile, trompeuse ou vraie, en ayant recours à la
fiction, à la promesse fallacieuse d'un avenir meilleur ou d'un paradis perdu. Mais c'est
aussi et non moins l'ignorance ou l'innocence qui ont incliné l'autre à se laisser persuader,
convaincre ; à croire ; et à ne pas percevoir que les mots étaient brouillés par l'intention
45 de tromper et d'exploiter. Ce qui fit accepter l'interdiction et l'obéissance.

Cependant, l'homme veut persuader et convaincre aussi par l'échange d'idée contre
idée ; par la raison dialectique, par la démonstration. Pourtant, hors de la mathématique
et des sciences expérimentales, la vérité présente toujours des faces diverses.

Joseph Leif, *Pièges et mystifications de la parole*, Paris, 1982.

1) Résumé (noté sur 8 points) :

Résumez le texte en 150 mots (avec une marge de plus ou moins 10 %). Indiquez
le nombre de mots à la fin du résumé, en respectant un décompte conforme à ce-
lui des typographes : « il n'est pas », « c'est-à-dire », et « le plus grand » comptent
respectivement pour 4, 4 et 3 mots.

Placez une barre verticale sur votre composition tous les 25 mots.

2) Question de vocabulaire (notée sur 2 points) :

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte, le sens de l'expression « parole piégée »,
ligne 19.

3) Développement (noté sur 10 points) :

Peut-on faire croire sans piéger ?

Vous nourrirez votre réflexion de votre lecture des œuvres au programme : *Les Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos, *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset et les deux
essais d'Hannah Arendt, « Vérité et politique », extrait de *La Crise de la culture*, et
« Du mensonge en politique », extrait du *Mensonge à la violence*.

FIN DU SUJET